

Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
03.12.2009

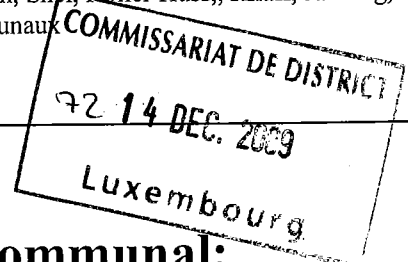
Date de la convocation des conseillers :  
03.12.2009

point de l'ordre du jour no:  
5

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 11 décembre 2009**

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins,  
Maroldt, Hannen, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Becker,  
Baum, conseillers,  
Clement, secrétaire communal.  
Absents : Spautz, échevin, Snel, Roller Huss,, Knaff, Jaerling,  
Weidig, conseillers communaux



**Le Conseil Communal;**

**Objet: Convention entre la Ville et la « Kulturfabrik » asbl**

Vu la convention signée en date du 30 octobre 2009 entre l'Etat luxembourgeois,  
l'association sans but lucratif « Kulturfabrik » et la Ville d'Esch-sur-Alzette ;

Considérant que cette convention concerne des travaux de réparation et de  
nouveaux investissements sur le site de la Kulturfabrik ;

Vu les conditions et prestations fixées dans le contrat ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir  
délibéré conformément à la loi,

**approuvé  
à l'unanimité**

la convention du 30 octobre 2009 signé entre l'Etat luxembourgeois,  
l'association sans but lucratif « Kulturfabrik » et la Ville d'Esch-sur-Alzette.

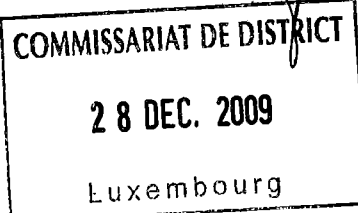
En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 11.12.2009  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,



N° 57/09/CAC  
Vu et approuvé  
Luxembourg, le 24.12.09

Pour le Ministre de l'Intérieur et  
à la Grande Région,  
p.s.d.

ESCH Esch/Alzette, le  
- 5 JAN. 2010